

THÉÂTRE
GAUGUIN / VAN GOGH

**Samedi
10 octobre
2026
Espace JKM
à 20h30**

avec
**William
Mesguich &
Alexandre
Cattez**



Réservation :



Octobre 2026 #92 www.saint-nom-la-breteche.fr



7

Coupe de golf de la mairie :
qui sont les gagnants ?



8

Vol à la fausse qualité,
ensemble soyons vigilants



10

Rentrée scolaire : entretien
avec l'élue référente



13

Travaux sur l'A13 au tunnel
de Saint-Cloud en novembre



Évasions Gourmandes
Boulangerie - Pâtisserie
Chocolaterie - Salon de thé

1, place de l'Europe 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Du mercredi au samedi de 7h à 19h30 le dimanche fermeture à 18h

Produits fait Maison • Découvrez notre gamme et pains bio



Venez découvrir votre nouveau salon de thé
01 34 62 07 81



RENFORCEMENT DES MUSCLES PROFONDS

AMÉLIORATION DE LA POSTURE

COACH SPORTIVE BIEN-ÊTRE

**INSTRUCTRICE
PILATES ET
POSTURAL BALL**

CORINNE PERRAUT-CROCI
06 17 20 54 78



06 07 98 13 22

CTJARDIN78@GMAIL.COM

CONCEPTION DE TERRASSES



CRÉATION ET ENTRETIEN D'ESPACES VERTS



TRIANON
IMMOBILIER

Matthieu Fruchard Immobilier

Saint-Nom-la-Bretèche

www.immobilier78.com



Estimation
offerte
et sans
engagement



Photographe
professionnel

Google



52 avis clients
5/5

07 66 55 64 02

matthieu.fruchard@trianon-immo.eu

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS :

39 avenue du Pays de Galie 78860 Saint-Nom-la-Bretèche
Agence Trianon Immobilier 18 rue Saint-Vincent 78100 St-Germain-en-Laye

Matthieu Fruchard e.i.- RSAC VERSAILLES - 877 570 895

YouTube FR

Découvrez
les biens en vidéo
sur ma chaîne



Un début de mandat tourné vers l'action

Chères Nonnais-Bretêchoises, chers Nonnais-Bretêchois,

Les premiers mois d'un mandat constituent toujours une étape particulière. Ils permettent de prendre pleinement la mesure des dossiers, d'établir les priorités et de mettre en place une méthode de travail. Ils doivent aussi permettre d'agir sans attendre lorsque la situation l'exige.

Depuis notre installation, notre équipe s'est mobilisée avec une volonté constante : tenir les engagements pris devant vous, tout en répondant aux réalités du quotidien.

Ces premiers mois ont été marqués par plusieurs situations qui appelaient des réponses rapides.

Face à la recrudescence des cambriolages, nous avons renforcé la coordination avec les forces de l'ordre, rétabli l'éclairage nocturne, engagé l'optimisation de notre réseau de vidéoprotection et lancé la mise en place d'un réseau de citoyens référents en lien avec la gendarmerie. La réunion publique consacrée à la sécurité a également permis de vous présenter les mesures prises et de recueillir vos attentes.

Lors de l'épisode de canicule, les services municipaux et les élus se sont organisés pour protéger les enfants, accompagner les familles et veiller sur

les 600 personnes recensées dans le cadre du dispositif communal.

Ces événements ont confirmé combien la réactivité, l'anticipation et la proximité restent essentielles dans l'action municipale.

Huit classes ont ainsi été équipées de brasseurs d'air dès cet été. Cette première phase permettra d'en mesurer l'efficacité avant d'envisager une installation plus large.

La classe de maternelle menacée de fermeture a, par ailleurs, pu rester ouverte à la rentrée grâce à l'action combinée de tous les acteurs concernés, parents d'élèves, élus, agents, et le soutien de notre députée Madame Béatrice Piron.

Des avancées concrètes ont également vu le jour dans de nombreux domaines. La chaîne WhatsApp municipale compte désormais plus de 700 abonnés.

Les permanences du maire facilitent le dialogue direct avec les habitants. Les principales décisions du Conseil municipal font l'objet d'une information plus régulière et plus lisible.

Les travaux de l'église se poursuivent, les structures de la place de l'Europe

ont été sécurisées et les réflexions sur les projets de l'Espace JKM et de la zone du Vivier ont été relancées.

Des travaux ont également été programmés dans les écoles. Un second poste à temps plein a été pérennisé à l'Espace Jeunes et deux places supplémentaires ont été obtenues à la crèche.

Les sujets de mobilité avancent avec nos partenaires intercommunaux. Par ailleurs, le déploiement des vélos électriques « Lime » et la reprogrammation du feu d'accès à la gare apportent déjà de premières réponses aux difficultés signalées par les habitants.

La vitalité de notre village s'est aussi exprimée à travers les rencontres avec les associations et les commerçants, l'installation de terrasses place de l'Europe et l'organisation de nouveaux rendez-vous, à l'image de la fan zone qui a rassemblé près de 300 personnes. La fête du village et la brocante ont également rencontré un beau succès, confirmant l'attachement des habitants à ces moments de convivialité.

Enfin, le budget 2026, adopté à l'unanimité, traduit notre volonté de poursuivre une gestion rigoureuse, sans augmentation des impôts locaux, et de concentrer les investissements sur les priorités de la commune.

Ce premier bilan marque le passage de la phase d'installation à la mise en œuvre de notre feuille de route. Certains projets demanderont du temps, de la concertation et des arbitrages. Nous vous informerons avec transparence de leurs avancées comme des difficultés rencontrées.

Je tiens à remercier les agents municipaux pour leur mobilisation, les élus pour leur engagement et toutes celles et ceux qui contribuent chaque jour à la vie de Saint-Nom-la-Bretèche.

Avec toute l'équipe municipale, nous poursuivrons notre action avec la même méthode : écouter, agir, expliquer et évaluer.

Jean-Philippe ANTOINE

Maire de Saint-Nom-la-Bretèche

PERMANENCES DU MAIRE À SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

**Un samedi matin
par mois
de 10h à 12h
en mairie**

32 rue de la Fontaine des Vaux
Séances d'environ 20 minutes



Prochaines permanences :
Samedi 14 novembre 2026
Samedi 5 décembre 2026

Sur rendez-vous
en contactant le
01 30 80 07 00

Infos pratiques

Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30-12h et 14h-17h

- Mercredi : 9h30-12h

- Samedi : permanence accueil,
état civil et police municipale le
1^{er} samedi du mois de 9h30 à 12h.

L'agence postale communale est
ouverte aux mêmes horaires, ainsi
que tous les samedis de 9h30 à 12h.

Permanences juridiques

Maître Sophie
Legond, avocate
à la Cour de
Versailles, assure
une permanence juri-
dique gratuite en mairie, un samedi
par mois de 9h30 à 12h, **uniquement
sur rendez-vous** en contactant
directement le cabinet par téléphone
au 01 39 02 12 12 ou par email :
cabinet@avocats-legond.com.



Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal a lieu en
mairie le **jeudi 8 octobre 2026 à 19h30**.
L'ordre du jour est diffusé sur le site web de
la ville quelques jours avant. Cette séance
ouverte au public sera retransmise en
direct sur la page Facebook de la mairie.
Retrouvez l'intégralité des délibérations
et le procès-verbal des séances précé-
dentes sur www.saint-nom-la-breteche.fr.



La Communauté de Communes Gally Mauldre
(CCGM) organise des permanences gratuites avec
un conseiller **France Rénov'** afin de vous accompa-
gner dans vos projets de rénovation énergétique.

Prochaines permanences au pôle Aménagement, Environnement et Développement
Economique de la CCGM, 43 Grande Rue à Feucherolles : **mercredis 14 octobre, 18
novembre et 9 décembre 2026**, uniquement sur rendez-vous en téléphonant au
01 30 55 12 69.

Conférence Énergie solidaire, jeudi 26 novembre 2026 en mairie de 19h à 20h30.

Les épisodes de fortes chaleurs sont de plus en plus fréquents et intenses, et nos
logements ne sont pas toujours adaptés pour y faire face. Aménagement intérieur,
isolation performante, choix des matériaux, protections solaires... De nombreuses
solutions existent pour améliorer le confort de votre logement,
tout en réduisant les consommations énergétiques. La CCGM vous
propose une conférence suivie d'un temps d'échanges animée par
France Rénov' et l'association **Énergies Solidaires**.

Inscription gratuite en scannant le QR code ci-contre >



Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit sans rendez-vous **le lundi après-midi,
le mercredi matin et le vendredi après-midi** aux heures habituelles d'ouverture de
la mairie. Melody Perret-Gentil vous renseigne sur vos démarches et la réglemen-
tation en vigueur. Tél. 01 30 80 07 04. Tous les dossiers peuvent être déposés à l'accueil
de la mairie. Pour tout renseignement, le pôle urbanisme intercommunal situé à
Feucherolles qui instruit les demandes, est à votre disposition au 01 30 55 12 69.

Par ailleurs, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) tient une permanence men-
suelle, sur rendez-vous, au pôle urbanisme de la CCGM, 39 Grande Rue à Feuche-
rolles : **mercredis 21 octobre, 25 novembre et 16 décembre 2026 de 9h à 12h**.
Sont concernées les personnes ayant un projet important de construction, d'aména-
gement ou d'extension situé dans un périmètre protégé. Tél. 01 30 55 12 69.

Recensement des jeunes citoyens



Les jeunes gens de nationali-
té française, filles et garçons,
ayant atteint l'âge de 16 ans,
doivent se faire recenser en
mairie dans les trois mois
suivant leur date anniver-
saire. Pièces à fournir : carte
d'identité ou passeport, li-
vret de famille. Possibilité de
faire la démarche en ligne sur
www.service-public.fr

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué
à la journée de défense et citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires
notamment pour participer aux concours et examens d'État, passer son
permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

Contact en mairie : 01 30 80 07 00



Magazine municipal Grand Angle n° 92 - Octobre 2026

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Breteche. Tél. : 01 30 80 07 00.

Directeur de la publication : Jean-Philippe Antoine, Maire de Saint-Nom-la-Breteche.

Déléguee à la communication : Virginie Barboux, adjointe au Maire.

Service communication : Pascal Bouchain communication@mairiesnlb.fr / Tél. 01 30 80 07 13

Mise en page par nos soins. **Régie publicitaire :** LVC Communication : 06 11 59 05 32

Photos : IA, Adobe Stock et tout droit réservé. **Impression :** Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires.

Dépôt légal : octobre 2026 / ISSN 1268-4678.



Rejoignez-nous sur
facebook.com

/mairiesaintnomlabreteche



Inscrivez-vous
à notre Newsletter web

www.saint-nom-la-breteche.fr

À vos agendas !

SPECTACLES

MAGNIFICAT DE JS BACH

Samedi 3 octobre

Interprété par l'ensemble vocal *Scalae Caeli* ainsi que les œuvres de Buxtehude, Finkes, Lotti, Mendelssohn à 18h à l'église. Participation libre.

MACADAM FARMER

Samedi 3 octobre

La Louisiane s'invite dès 20h30 à l'Espace JKM. Entrée 15 € (TR : 12 €). Réservation auprès du SACA*.



GAUGUIN / VAN GOGH

Samedi 10 octobre

L'histoire d'une cohabitation houleuse entre deux génies... à 20h30 à l'Espace JKM. Entrée 15 € (TR : 12 €). Réservation auprès du SACA*.



JEUNE PUBLIC

Mercredi 21 octobre

« *Hissez haut ! La conquête des sept mers* » spectacle à partir de 3 ans présenté à 15h à l'Espace JKM. Tarif : 6 €. Réservation auprès du SACA*.

LE CHOIX DES ÂMES

Samedi 14 novembre

Une fable humaniste, une pièce qui se situe en 1916 à Verdun. Deux soldats, un Français et un Allemand préfèrent le violoncelle à la baïonnette. A 20h30 à l'Espace JKM. Entrée 15 € (TR : 12 €). Réservation auprès du SACA*.



CONCERT SYMPHONIQUE

Samedi 21 novembre

L'Orchestre du Campus d'Orsay est de retour à l'Espace JKM, sous la direction de Martin Barral avec un nouveau programme : Rameau, Haydn, Borodine, Holtz, Strauss, dès 20h30, Entrée 15 € (TR : 12 €). Réservation auprès du SACA*.

CELTIC OVATION

Samedi 28 novembre

Danseurs et musiciens chevronnés vous entraînent au cœur des traditions celtiques. Fermez les yeux, l'Irlande vous ouvre ses portes à 20h30 à l'Espace JKM. Entrée 15 € (TR : 12 €). Réservation auprès du SACA*.

EXPOSITIONS

EXPO REG'ART 78

Du 9 au 12 octobre

Exposition collective présentée à la maison des associations, 9 route de Saint-Germain, sur le thème des Quatre saisons. Horaires : vendredi de 14h à 18h, samedi, dimanche, lundi de 10h à 18h. Entrée libre.

EMPREINTES D'ART

Du 7 au 15 novembre

Exposition de peintures et de sculptures, en mairie, salle du Conseil municipal, ouverte aux horaires habituels. Présentation d'œuvres d'artistes du territoire et de créateurs invités. Accès libre.

SOUVENIR

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Mercredi 11 novembre

Armistice de 1918 à 11h au monument aux Morts

CONFÉRENCES

LA GUERRE DES BOUTONS

Judi 22 octobre

Projection du documentaire de Jean-François Delassus, journaliste et réalisateur nonnais-bretonne puis conférence-débat de l'auteur en présence d'ingénieurs Dassault. Une initiative du Club Rotary à l'Espace JKM à 20h30. Entrée libre.



POLLUTION EN ORBITE

Mercredi 4 novembre

Christophe Bonnal, ingénieur expert au CNES, abordera ce thème à 20h30 à l'Espace JKM. Places limitées. Entrée gratuite. Réservation auprès du SACA*.



SPORT

2e SAINT-NOM EN ROSE

Dimanche 4 octobre

Accueil dès 9h à l'Espace JKM. Échauffements à 9h30 avec Gymforme. Départs à 10h. Soyez nombreux à participer à cette course / marche solidaire organisée au profit de la lutte contre le cancer du sein. Venez habillé en rose !



Retrouvez toutes les informations détaillées dans l'agenda du site web de la mairie : saint-nom-la-breteche.fr

+Infos ?(*) Service des Affaires Culturelles et Associatives (SACA)
Tél. 01 30 56 66 27 / Mail : billets@mairiesnbl.fr
Réservation en ligne sur : stnomlabreteche.vostickets.net/billet

La Plaine de Versailles

Le Guide du Routard lui consacre un nouvel ouvrage !

Depuis le 23 septembre dernier, la Plaine de Versailles a son propre guide du Routard, publié par *Hachette Tourisme*.

Ce projet était porté de longue date par l'association patrimoniale de la Plaine de Versailles qui couvre 31 communes dont fait partie Saint-Nom-la-Bretèche, afin de mettre en valeur ses richesses touristiques.



Vendu 9,90 € pour 128 pages, cet ouvrage entièrement dédié à notre territoire, propose des adresses soigneusement sélectionnées sur le terrain, pour explorer la Plaine de Versailles sous un angle à la fois patrimonial, naturel et gourmand.

Il est disponible auprès de la *Maison de la Plaine*, située 33 rue des Petits Prés à Feucherolles, ouverte du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

Contact :
01 34 59 33 31

+Infos : en
scannant le QR
code ci-contre.



Neuro Atypik 78

Une nouvelle association nonnais-bretêchoise est née !



Les membres du bureau de l'association

Neuro Atypik 78 soutient et accompagne les parents d'enfants atteints de TDAH, TDA et de troubles DYS, en favorisant l'échange, l'information et l'accès à des ressources spécialisées.

Les bénévoles de l'association organisent des groupes de parole et de soutien pour les parents, en leur offrant un espace bienveillant pour se rencontrer, échanger sur leur quotidien et ne plus se sentir seuls.

Chaque mois, l'association organise une soirée « *Boost' Parents* », un moment d'échange, de partage et d'entraide entre les familles. La prochaine rencontre aura lieu le **mardi 13 octobre 2026 à partir de 20h** à la maison des associations, 9 route de Saint-Germain.

D'autres réunions, des événements, des ateliers seront également organisés afin de sensibiliser le plus grand nombre aux troubles neurodéveloppementaux.

Par ailleurs, des ressources pédagogiques et un annuaire comportant les coordonnées de médecins et de spécialistes de confiance sont mis à disposition des familles.

+Infos : web www.neuroatypik78.fr **Contact :** 06 14 06 84 83

Typhaine

Championne de France
d'équitation, section Hunter

Typhaine Godet Tréhiou, 12 ans, a participé en juillet au Championnat de France d'équitation qui se déroulait à Lamotte-Beuvron avec son club de *Plaisir Équitation*, écuries Yann Catier.

Après un début mitigé en Concours Complet d'Équitation (CCE) en individuel, elle a terminé la semaine avec un très bon bilan :

- Une médaille de bronze en équithlon
- Championne de France de Hunter en catégorie minime avec sa ponette *Egérie de Candolle* sur 64 participants.



Le hunter est une discipline en plein essor consistant en un parcours de saut d'obstacles évalué par des juges sur l'harmonie, la technique, avec des contrats imposés et des exercices de maniabilité. Ces bons résultats ont été possibles grâce à ses coachs, Audrey et Yann, qui depuis 2 ans ont su l'accompagner et la faire progresser.

La municipalité lui adresse ses sincères félicitations, ainsi qu'à Yves et Hervé Legrand qui ont remporté la médaille d'argent en Pony games club 1 Major.

Saint-Nom a un incroyable talent !

Vous habitez la commune et possédez un talent particulier dans les domaines suivants : artistique, sportif, littéraire, culinaire, insolite... faites-vous connaître auprès du service communication de la mairie pour prévoir un sujet dans l'une de nos publications municipales : communication@mairiesnbl.fr

Coupe de golf de la mairie

Le trophée Patrice Galitzine a remporté cette année encore un vif succès !

Limitée à 88 participants, les organisateurs de la 38^e Coupe de golf de la mairie ont dû refuser du monde.

Il faut dire que jouer à Saint-Nom-la-Bretèche, sur les traces des plus grands joueurs internationaux qui se sont affrontés lors des plus prestigieuses compétitions de golf comme le *Trophée Lancôme* durant 34 ans ou l'*Open de France* l'an dernier, est un véritable honneur.

Cette année, l'équipe vainqueur du trophée Patrice Galitzine en classement brut est composée de Lucas Vesine, Rémi Villain et Camille Blanc, avec un score de 48.

L'agence *Saint-Nom-la-Bretèche Voyages* et son partenaire ont offert un séjour de 5 nuits à l'hôtel C Mauritius Palmar en demi-pension. L'heureux gagnant désigné par tirage au sort parmi tous les participants est cette année Philippe Gigaux. La municipalité adresse ses félicitations aux gagnants et remercie la direction du golf de Saint-Nom-la-Bretèche pour son accueil.



Silence, ça tourne !

Le pôle sportif accueille une jeune équipe de tournage

Fin août, avant la reprise des activités sportives, une équipe de tournage a investi le pôle sportif Teddy Riner durant 9 jours pour la réalisation d'un court métrage intitulé « *Les Chocolats glacés* ».

Ce film est une comédie traitant de l'inclusion des personnes à mobilité réduite dans le tennis de table amateur. L'équipe de tournage est composée de jeunes professionnels de l'image dont deux ont grandi à Saint-Nom-la-Bretèche : Hortense Duchemin, productrice et secrétaire générale, et Paul Mancini qui partage la réalisation avec Léo Isoard.

Yorick Adjai, 10^e joueur français en handi-ping tient quant à lui le rôle principal. Une cinquantaine de personnes, techniciens de plateau et figurants, ont rejoint l'aventure, tous bénévolement. Pour remercier la municipalité de son adhésion à ce projet à dimension sociale et sociétale, le film sera présenté en avant-première à l'Espace JKM au printemps prochain.



Visite virtuelle pour les séniors



VISITE VIRTUELLE
LE PARIS DE LA LUXURE
LUNDI 5 OCTOBRE À 14H
Gratuit - Réservé aux +60 ans
ESPACE JKM - Place Henri Banaud
SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE
Renseignements et inscriptions au service des relations publiques 01 82 86 01 75 ou le 01 30 80 07 11. L'inscription est gratuite, places limitées.

La Communauté de communes propose aux plus de 60 ans, une visite historique de la capitale sous un angle très original...

« Le Paris de la Luxure »
lundi 5 octobre 2026 à 14h
à l'Espace JKM

Gratuit - Places limitées

Renseignements et inscriptions en contactant le 01 82 86 01 75 ou le 01 30 80 07 11.

Vols à la fausse qualité

Soyez vigilants ! N'ouvrez pas votre porte à n'importe qui !

Un policier, un agent des eaux, un technicien, un artisan ou encore un livreur se présente à votre domicile sans que vous l'attendiez ? Quelques vérifications peuvent éviter une escroquerie.

Le vol à la fausse qualité consiste à se présenter au domicile d'une personne en usurpant une fonction ou en utilisant un faux prétexte pour entrer dans le logement. L'objectif peut être de détourner votre attention afin de dérober de l'argent, des bijoux, une carte bancaire ou d'autres objets de valeur.

Les auteurs savent se montrer convainquants. Ils peuvent porter une tenue ressemblant à celle d'un professionnel, présenter une carte, évoquer une intervention urgente ou prétendre qu'un incident vient de se produire dans le voisinage. Ne vous laissez pas berner.

**Un doute ? Je n'ouvre pas.
Une situation suspecte ?
J'appelle le 17.**

Les personnes âgées ou isolées peuvent être particulièrement vulnérables face à des visiteurs très persuasifs. Parlez de ces réflexes autour de vous, notamment avec un parent ou un voisin susceptible d'être davantage exposé.

À Saint-Nom-la-Bretèche, Police municipale, Gendarmerie et commune agissent ensemble, mais chacun peut agir par quelques réflexes simples en signalant rapidement toute situation inhabituelle.



Les escrocs utilisent la confiance et la surprise pour s'introduire dans votre domicile.
La sécurité est l'affaire de tous, ensemble, restons vigilants !

AVANT D'OUVRI	SI LA PERSONNE EST DÉJÀ ENTRÉE	EN CAS DE SUSPICION
Regardez par le judas ou l'entrebâilleur.	Ne la laissez jamais seule dans votre logement.	17 Gendarmerie nationale (en cas d'urgence ou de comportement suspect)
Demandez une carte professionnelle.	Ne montrez pas vos objets de valeur.	Police Municipale 01 30 80 07 00
Vérifiez le rendez-vous en contactant vous-même l'organisme.	Ne communiquez jamais votre carte bancaire ni votre code.	Application Ma Sécurité Signalez facilement une situation suspecte.
En cas de doute : n'ouvrez pas.	Faites-la partir immédiatement en cas de doute.	Référent sûreté Des conseils personnalisés pour sécuriser votre domicile. Renseignez-vous auprès de la mairie.

Trottinettes & Co

Port du casque et du gilet fluo obligatoires !

PORT DU CASQUE ET DU GILET OBLIGATOIRES DANS LES YVELINES

Une mesure pour protéger des vies...

à partir du 15 septembre 2026

... qui s'applique aux conducteurs de...

- trottinettes électriques
- hoverboards
- gyropodes
- monoroues

... pour prévenir les drames et les blessés à vie.

3 morts en 2025 **58** blessés

Rappel des règles en trottinette

- 1 seule personne
- Interdit aux moins de 14 ans
- Assurance obligatoire
- Moteur limité à 25km/h
- Trottoirs interdits à la circulation

SÉCURITÉ ROUTIÈRE YVELINE ENSEMBLE

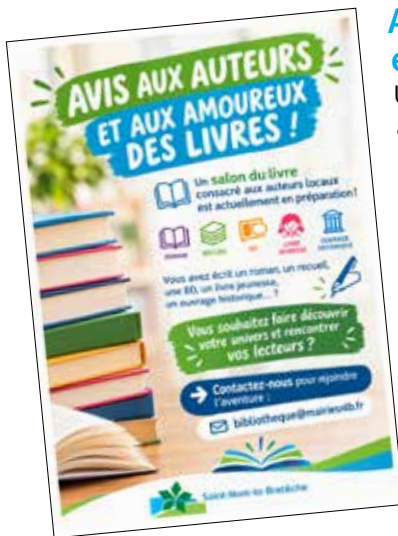
En 2025, le nombre d'accidents corporels impliquant un engin de déplacement personnel motorisé (EDPM) a plus que doublé dans le département : 3 personnes tuées et 58 blessées. Courant septembre, le Préfet des Yvelines a rendu obligatoire le port du casque et d'un gilet haute visibilité pour tout déplacement sur la voie publique dans les Yvelines. Cette mesure concerne tous les conducteurs de trottinettes électriques, hoverboards, gyropodes et monoroues. Le non-respect de cette prescription est passible d'une contravention dissuasive par équipement manquant. Parce qu'en trottinette aussi, être protégé et être vu peut sauver une vie.

Du côté de la bibliothèque

Le rendez-vous des doudous : Lectures de comptines pour enfants de 0 à 6 ans. Mercredi 7 et samedi 10 octobre de 10h à 10h30.

Atelier créatif mobile d'automne : Animation gratuite sur inscription pour enfants à partir de 7 ans. Mardi 27 octobre à 15h, mercredi 28 octobre à 10h et 14h ainsi que vendredi 30 octobre à 15h.

Bavardages d'encre : Pour papoter, inventer, griffonner librement. Ateliers gratuits pour adultes, sur inscription. Mardi 13 octobre 2026, de 13h30 à 15h30.



Avis aux auteurs et aux amoureux des livres !

Un salon du livre consacré aux auteurs locaux est actuellement en préparation !

Vous avez écrit un roman, un recueil, une BD, un livre jeunesse, un ouvrage historique... ?

Vous souhaitez faire découvrir votre univers et rencontrer vos lecteurs ? Contactez-nous pour rejoindre l'aventure.

Horaires de la bibliothèque : mardi 15h-18h30, mercredi 9h30-12h30 et 14h-18h30, vendredi 10h30-12h30 et 15h-18h30 et samedi 9h30-12h.

Fermeture du 16 au 24 octobre 2026 inclus.

+Infos : bibsnlb.cassioweb.com

Contact : Tél. : 01 30 51 31 90



Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Nom-la-Bretèche finance à hauteur de 60 € les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 1 500 €, pour chaque enfant âgé de 6 à 14 ans désireux de s'inscrire à une association locale de loisirs.

Vous êtes concerné par ce dispositif ? Téléchargez la fiche de renseignements sur le site web de la mairie :

www.saint-nom-la-bretèche.fr
rubrique « Social et santé »

+Infos : CCAS tél. 01 30 80 07 11

Service Jeunesse

Bientôt les vacances d'automne à l'Espace Jeunes

La structure sera ouverte du **lundi 19 au samedi 31 octobre** de 14h à 18h.

Au programme : karting à l'Alpha Park de Plaisir, initiation au baseball, ateliers créatifs (tags sur casquettes, cosmétiques bio), jeux de société, tournois (Fifa 2027, Mario Kart, foot au city stade), sensibilisation à l'écologie, prévention sur le thème des discriminations, sortie vélo, séance ciné, soirées pizza et Loup garou...

World Cleanup Day : les jeunes se sont mobilisés



Samedi 19 septembre, les membres de l'espace Jeunes ont répondu présent à l'appel de Brice Rega, élu municipal, pour participer au nettoyage de l'espace public dans le cadre du **World Cleanup Day**. Ainsi, la nature a été débarrassée de sept gros sacs de déchets divers. Un grand merci à tous pour cet acte citoyen.

Rejoignez l'espace Jeunes !

Tout au long de l'année, les adolescents de 11 à 17 ans peuvent s'inscrire à l'espace Jeunes (tarif : 30 €/an) pour bénéficier d'un accueil libre en période scolaire, le mercredi et le samedi de 14h à 18h et le vendredi de 15h à 19h.

Inscription sur place auprès de Marc Eloffe, responsable jeunesse : 06 24 02 83 96.

Médailles du travail

Cette rubrique met à l'honneur les Nonnais-Bretéchois qui ont obtenu l'une des 4 médailles délivrées par le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité (Argent : 20 ans, Vermeil : 30 ans, Or : 35 ans et Grand Or : 40 ans).

Promotion de juillet 2026 :

- Cédric CANDON Directeur adjoint (argent).
- Benoît RUPPRECHT, Cadre financier chez Cargill à Puteaux (argent).
- Virginie RIVIERE Banquière chez Abn Amro Bank à Paris (argent).
- Renaud GAUTHIER Technicien chez Dalkia à Courbevoie (Or).
- Yvan LAFEUILLADE Responsable de Ventes chez Fuchs à Nanterre (Or).

Le dépôt des dossiers dématérialisés s'effectue directement par l'intéressé ou l'employeur.



Une belle rentrée scolaire

Entretien avec Magali Hannecart, adjointe aux affaires scolaires

Depuis un mois, les élèves des deux écoles, maternelle et élémentaire, ont retrouvé le rythme de la vie scolaire, l'occasion pour Magali Hannecart, adjointe au Maire déléguée à la petite enfance, à l'enfance, au scolaire, au périscolaire et à la jeunesse, de faire un point sur la rentrée et d'évoquer les projets à venir.

La rentrée vient d'avoir lieu : comment s'est-elle passée ? Quels sont les principaux changements ou nouveautés dans les écoles de Saint-Nom-la-Bretèche cette année ?

La rentrée s'est très bien passée, et les retours sont positifs, du côté des enfants, des parents, des ATSEM et des enseignants.

La bonne nouvelle est la réouverture de la 5^e classe de maternelle, quelques jours seulement avant la rentrée. Ça ne s'est pas fait tout seul : c'est le fruit d'un travail de fond mené avec les parents d'élèves, les enseignants, les services de l'Éducation nationale et les élus. Résultat concret : le retour d'un enseignant apprécié de tous, des classes à 20 enfants, et de bonnes conditions pour bien démarrer la scolarité.

Le périscolaire et l'extrascolaire ont eux aussi fait leur rentrée, et leurs portes ouvertes ont rencontré un grand succès, avec de nombreuses familles présentes. L'équipe a plein de projets pour l'année.

Cet été, nos services techniques n'ont pas chômé pour améliorer le confort et la sécurité dans les écoles : le gymnase de l'élémentaire a été entièrement repeint et équipé de nouvelles portes ; huit classes ont reçu chacune quatre brasseurs d'air au plafond et les enseignants nous disent qu'ils ressentent vraiment la différence ; enfin, des zones zébrées ont été tracées devant les portails des deux écoles, pour que les enseignants aient une meilleure visibilité sur les familles au moment de rendre les enfants.



Quelles seront vos grandes priorités pour améliorer le quotidien des enfants et des familles tout au long de cette année scolaire ?

Avec la multiplication des épisodes de canicule, on ne peut plus attendre pour adapter nos écoles au changement climatique. L'audit énergétique en cours va nous donner les pistes de travaux, que nous espérons engager à l'horizon de l'été 2027. D'ici là, l'objectif est d'équiper l'ensemble des classes en brasseurs d'air au cours de l'année.

La sécurité des enfants est notre autre priorité. Avec les directions des écoles, nous avons rencontré dès cette rentrée la gendarmerie de Noisy-le-Roi et son référent sûreté des écoles. Ils reviendront poser un diagnostic et nous faire des recommandations sur ce qui peut encore être amélioré, dans les écoles comme à leurs abords.

Côté cantine aussi, du changement : depuis cette rentrée, les jours d'école, les mercredis et les vacances sont assurés par le même prestataire.

Concrètement, les enfants mangent la même qualité de repas toute la semaine. Et puis il y a une idée qu'on aimerait creuser cette année : pouvoir cuisiner tous les repas sur place. On ne sait pas encore si c'est faisable, mais si on pouvait le faire, ce serait un vrai plus pour les enfants.

Au-delà des bâtiments et des services, quelle expérience souhaitez-vous offrir aux enfants pendant leur parcours scolaire à Saint-Nom-la-Bretèche ?

Ce que nous voulons, c'est de la continuité, tout au long du parcours. Un enfant grandit ici de la petite enfance à l'adolescence : la crèche, puis les écoles et leurs temps péri/extrascolaires, et enfin l'espace jeune.

À chaque étape, il retrouve des équipes qui se connaissent et se coordonnent. C'est ce fil-là que nous voulons renforcer : un repère pour les familles, une cohérence pour les enfants.

Le renouvellement du *Projet Éducatif de Territoire*, qui démarre cette année, sera l'occasion de le construire avec l'ensemble de la communauté éducative. Le travail ne fait que commencer, mais l'ambition est claire : un vrai projet, pensé pour tous les enfants.





Kévin BENTZ et Sophia SAULIERE
Mariés le vendredi 29 mai 2026



Sébastien SCANLON et Mégan FERREIRA
Mariés le vendredi 12 juin 2026



Aditya GARGA et Sanjana DUDE
Mariés le samedi 27 juin 2026



Antoine FOURMENTIN et Maria RIBEIRO PEREIRA
Mariés le vendredi 3 juillet 2026



Adam DARGUENCE et Shanone FAVRE
Mariés le mardi 4 août 2026



Vincent DUPONT et Constance MARGUERITTE
Mariés le samedi 5 septembre 2026

État civil

Naissances

Lina KETATA
Le 23 mars 2026 au Chesnay-Rocquencourt

Pharrel MAMBINA DIBUIDI
Le 21 mai 2026 à Rouen

Aristide GRANGER FRISTEL
Le 22 mai 2026 à Paris 15e

Camille GIRARD
Le 9 août 2026 au Chesnay-Rocquencourt

Ahi WEST
Le 16 août au Chesnay-Rocquencourt

Malo DIDIER
Le 27 août à Saint-Cloud

Mariages

Yago DA SILVA PEREIRA et Thais CECCON DA SILVA
Le 18 avril 2026 à Saint-Nom-la-Bretèche

Kévin BENTZ et Sophia SAULIERE
Le 29 mai 2026 à Saint-Nom-la-Bretèche

Arthur BOURGEOIS-DUCOURNAU et Claire MAYAUD
Le 6 juin 2026 à Saint-Nom-la-Bretèche

Pierre JOLIVET et Lillemor BERNSDORFF
Le 6 juin 2026 à Saint-Nom-la-Bretèche

Sébastien SCANLON et Mégan FERREIRA
Le 12 juin 2026 à Saint-Nom-la-Bretèche

Arnaud DERCELLES et Nathalie DORIATH
Le 12 juin 2026 à Saint-Nom-la-Bretèche

Jean-Jacques ZAMBROWSKI et Solange SUDARSKIS
Le 15 juin 2026 à Saint-Nom-la-Bretèche

Stéphane LE BLAY et Hayat TIZA
Le 25 juin 2026 à Saint-Nom-la-Bretèche

Stéphane DROUET et Nathalie BAJART
Le 26 juin 2026 à Saint-Nom-la-Bretèche

Aditya GARGA et Sanjana DUDE
Le 27 juin 2026 à Saint-Nom-la-Bretèche

Antoine FOURMENTIN et Maria RIBEIRO PEREIRA
Le 3 juillet 2026 à Saint-Nom-la-Bretèche

Stéphane LECOMTE et Isabelle BORDENAVE
Le 4 juillet 2026 à Saint-Nom-la-Bretèche

Adam DARGUENCE et Shanone FAVRE
Le 4 août 2026 à Saint-Nom-la-Bretèche

Vincent DUPONT et Constance MARGUERITTE
Le 5 sept. 2026 à Saint-Nom-la-Bretèche

Nouveau !

Vous vous mariez à Saint-Nom-la-Bretèche ?
La commune vous offre la possibilité de
publier une photo de votre couple dans le
magazine municipal Grand Angle.

Nota : Seules sont diffusées ci-dessus les
informations d'état-civil autorisées par les
familles et les personnes concernées.

Gravats

Une benne sera mise à disposition, chemin des Cochons, **samedi 28 novembre 2026**, de 9h à 13h pour le dépôt de gravats, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés.

Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

Rappel : les Nonnais-Bretêchois ont accès à une déchetterie. Modalités sur le site web de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr

Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera sur le parking de la place de l'Europe, **samedi 31 octobre 2026** de 9h à 12h.

Exemples de DMS : peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

+Infos : 01 30 07 67 73 (Sepur).

Encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur :

- **Jeudi 8 octobre 2026** (secteur vert)
- **Jeudi 15 octobre 2026** (secteur bleu)
- **Jeudi 19 nov. 2026** (secteur rouge)

Sont concernés tous les objets volumineux sauf pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.

Déchets ménagers

Nouvelle organisation des collectes depuis le 1^{er} octobre

À compter de cette date, un nouveau marché de service public a pris effet avec la société SEPUR jusqu'en 2029. Rappelons que ce service relève depuis 2013 de la compétence de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM). Ainsi, la fréquence des collectes des ordures ménagères résiduelles, du verre et des déchets végétaux a évolué :

- **Les ordures ménagères** ne sont désormais collectées qu'une seule fois par semaine au lieu de deux, à l'exception de quelques secteurs et commerces.

En effet, depuis les nouvelles consignes de tri mises en place en janvier 2022, une grande majorité des déchets ménagers est désormais orientée vers les filières de recyclage (100 % des emballages + papiers). De fait, le volume des ordures ménagères résiduelles a significativement diminué, rendant le maintien de deux collectes hebdomadaires non pertinent.

- **Le verre** est à présent collecté tous les quinze jours sur l'ensemble du territoire.

- **Les déchets végétaux** sont depuis début octobre collectés chaque semaine le mercredi, au lieu du lundi jusqu'au 16 décembre. Au-delà de cette date, le volume de déchets verts étant moindre, la collecte aura lieu toutes les deux semaines. Elle reprendra son rythme hebdomadaire début mars 2027.

Ces nouvelles mesures répondent à des enjeux environnementaux et de maîtrise des coûts. **Un nouveau calendrier des collectes couvrant le dernier trimestre de l'année 2026 est encarté dans ce magazine municipal. Celui couvrant l'année 2027 paraîtra en fin d'année.**

Nouveau : commande de composteurs

La Communauté de Communes Gally Mauldre met à votre disposition, sur demande, un composteur de jardin qui vous sera livré à votre domicile avec une notice de montage et un guide pédagogique. Vous avez le choix entre un modèle de 400 litres ou de 600 litres en bois PEFC de la gamme Quick.

Inscrivez-vous en ligne sur l'espace usagers et commandez votre composteur !

+Infos : Pour toute question liée aux déchets ménagers, contactez Katy Mussini, chargée du suivi des collectes des déchets ménagers : Tél. : 01 89 02 03 73, mail : gestiondesdechets@cc-gallymauldre.fr

Avis aux propriétaires

Été 2026 : conséquences du phénomène de sécheresse.

Vous avez constaté des fissures récentes sur votre habitation liées aux conditions climatiques exceptionnelles de ces derniers mois ?

Contactez le service urbanisme de la mairie pour le signaler afin d'envisager une demande de déclaration de catastrophe naturelle début 2027. Le risque naturel principal est lié à la nature des sols argileux sur notre commune.

La reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par arrêté interministériel peut ouvrir le droit à la garantie des assurés contre les effets des CATNAT.

Pour rappel, un sinistré bénéficie d'un délai de 10 jours après la parution de l'arrêté au Journal Officiel afin de faire parvenir un estimatif des pertes à son assurance.

Contact : Service urbanisme Email : urbanisme@mairiesnlb.fr / Tél. : 01 30 80 07 04



Circulation difficile

A13 : fermeture du tunnel de Saint-Cloud



À compter du **lundi 16 novembre prochain et jusqu'à la fin août 2027**, le tunnel de Saint-Cloud de l'autoroute A13 sera fermé à la circulation dans le sens Paris > province en raison d'importants travaux de confortement des infrastructures.

Ces travaux sont notamment réalisés en prévision de la création de la ligne 15 Ouest du *Grand Paris Express*, qui passera sous l'autoroute au niveau de ce tunnel.

Il sera dès lors recommandé d'éviter le secteur, de recourir aux transports en commun ou au covoiturage, notamment aux heures de pointe. Deux itinéraires de déviation sur le réseau routier national francilien sont ainsi prévus :

- Via la RD910 puis la RN118, avec des possibilités de rejoindre l'A86, la RN12 puis l'A12 et l'A13 plus à l'ouest selon les destinations,
- Via la RN13 puis l'A14, permettant de rejoindre l'A13 plus à l'Ouest.



Ces itinéraires ont été définis afin de répartir les flux de circulation sur plusieurs axes et de limiter la saturation d'un itinéraire unique. Ils pourront se traduire par un allongement des temps de parcours, en particulier aux heures de pointe du soir.

• **Infos :** www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Transports

Afin de faciliter le traitement et le suivi des réclamations des usagers concernant les services de transport, merci d'adresser vos plaintes et suggestions directement à la plateforme d'Île-de-France Mobilités : www.iledefrance-mobilites.fr/aide-et-contacts/nous-ecrire.

La centralisation des réclamations, via cette plateforme, permet à IDFM de disposer d'une vision plus complète des problématiques rencontrées sur le territoire afin d'identifier les difficultés récurrentes. Ces remontées constituent un outil important pour améliorer la qualité du service. Pensez à bien préciser le numéro de la ligne, l'arrêt, la direction et l'heure de l'incident.

Le saviez-vous ?

Échafaudage, dépôt de bennes, déménagement...

Vous envisagez de réaliser des travaux qui nécessitent une occupation temporaire du domaine public ? Exemples : installation d'un échafaudage, d'une benne à gravats, stockage de matériaux, stationnement d'un engin de chantier...

Vous prévoyez de stationner un véhicule pour votre déménagement ou votre emménagement, un monte-meubles ?

Pour cela, vous devez obtenir au préalable et afficher sur place un arrêté municipal temporaire.

Depuis début 2023, le coût est fixé à 3 €/m² par jour (ou 10 €/m² par semaine).

Adressez en mairie, 15 jours avant le début des travaux ou du déménagement, le formulaire téléchargeable sur le site de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr, rubrique « Urbanisme ».

Retour en images



12 JUIN : Réunion publique organisée par la municipalité sur le thème de la *sécurité et de la prévention* afin de présenter les actions déployées sur la commune pour lutter contre les cambriolages.



19 JUIN : Chaleur et bonne humeur étaient au rendez-vous de la *Fête du village* avec de belles animations, des jeux, des stands tenus par les associations et pour clôturer la soirée, un splendide feu d'artifice !



27 JUIN : Pour la 2^e édition de Saint-Nom Opéra, « *Tosca* » de Giacomo Puccini était interprété par la troupe *Opera Classica Europa* à l'Espace JKM, en intérieur météo oblige, sans nuire à son succès.



30 JUIN : C'est une véritable tradition ! Chaque élève de CM2 scolarisé à l'école Pasteur reçoit en fin d'année scolaire, un diplôme de fin de scolarité élémentaire et de petits cadeaux bien utiles.



28 AOÛT : Chaque année, le département des Yvelines propose des séances de cinéma en plein air gratuites. Cette année, le film d'Artus « *Un p'tit truc en plus* » était projeté sur écran géant à l'espace JKM.



5 SEPT. : Le forum des associations, nouvelle formule, avait lieu à l'Espace JKM de 9h à 13h, l'occasion pour les bénévoles des associations locales de rencontrer les habitants.



6 SEPT. : Élus locaux et anciens combattants étaient réunis pour rendre hommage aux trois ouvriers agricoles, lâchement abattus par les nazis le 20 août 1944 à proximité de la ferme de la Tuilerie-Bignon.



12 SEPT. : Reporté en septembre en raison des fortes chaleurs de juin, le *Rétrogaming* spécial flippers connectés organisé par l'espace jeunes a connu un véritable succès avec près de 600 visiteurs !



13 SEPT. : 1 590 € ont été collectés sur le stand de la brocante tenu par l'espace Jeunes au profit de *Mécénat chirurgie cardiaque* qui permet d'opérer des enfants atteints de malformations cardiaques.



18 SEPT. : 87 Nonnais-Bretêchois étaient au départ de la *Coupe de golf de la mairie* qui s'est déroulée comme chaque année dans le prestigieux golf de Saint-Nom-la-Bretèche. Voir les résultats page 7.



19 SEPT. : Pour ouvrir la saison culturelle à l'Espace JKM, quoi de mieux qu'une soirée consacrée à l'humour avec Mehdi Djaadi, irrésistible dans son spectacle intitulé *Couleur framboise*.



23 SEPT. : Une réunion publique d'information et d'échanges sur le thème de la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées a eu lieu en mairie en partenariat avec *France Alzheimer* et la CCGM.



SAS ISSNER
paysagiste

06 33 66 23 43

Création et entretien d'espaces verts
Elagage / Abattage
Maçonnerie paysagère (pavage, clôture...)

40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

sas.issner@gmail.com



Installation
Entretien

01 34 62 60 11

3, av. Albert de Gondy - 78590 NOISY-LE-ROI

chantiers-michel.chauffagiste-viessmann.fr

Chaudière
Pompe à chaleur
Adoucisseur



Spécialiste pompes à chaleur et chaudières

VIESSMANN De Dietrich FRISQUET



SAS ISSNER
Création - Rénovation

06 86 84 02 14

Carrelage intérieur

(sol, salle de bains, cuisine, parquet)

Terrasse

(dallage, carrelage, pavé, bois, composite, dalle sur plot)

Démolition

40, rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

sas.issner@gmail.com



ALVES SAS

ÉLECTRICITÉ,
PLOMBERIE CHAUFFAGE
MAÇONNERIE GÉNÉRALE

01 70 72 68 90

contact@alves-sas.com

26 Ter Avenue des platanes
78860 Saint-Nom-La-Bretèche

DÉPANNAGE ET CRÉATION

CLIMATISATION ET VENTILATION

SALLE DE BAIN ET CUISINE

AUTOMATISME

(PORTAIL, PORTE DE GARAGE, VOLET ROULANT)

INTERPHONE

RÉNOVATION

(PEINTURE, CARRELAGE, PAVÉ)



Le Beau Désordre d'Amalia

Création d'objets sensibles inspirés par la nature



Installée à Saint-Nom-la-Bretèche depuis 13 ans, Amalia Monnaert a fait de la création une nouvelle aventure professionnelle. Cette créatrice façonne la matière de ses mains et offre une seconde vie aux objets. C'est ainsi qu'est né « **Le Beau Désordre d'Amalia** », une marque artisanale inspirée du wabi-sabi japonais, qui célèbre la beauté de l'imperfection et le temps qui passe. « *J'aime les formes irrégulières, les matières qui gardent la mémoire du geste et les objets qui racontent une histoire* », confie Amalia. Dans son atelier, elle imagine des pièces uniques et de petites séries : céramiques en grès aux formes organiques, bougies en ciment et cire végétale, cyanotypes ou encore assemblages de papier recyclé et d'éléments naturels glanés en forêt. La poésie accompagne aussi son travail : certaines pièces sont sublimes par un haïku, court poème japonais.

Retrouvez son univers cet hiver sur plusieurs marchés de Noël des Yvelines. Amalia proposera également, début 2027, des ateliers créatifs en petit groupe ouverts à tous et sans expérience préalable. Découvrez son actualité et ses créations sur le site lebeaudesordre.fr et sur Instagram @amaliamonnaert

Contact : contact@lebeaudesordre.fr Tél. : 06 60 84 87 65



Immo Bentz

Une agence familiale

Christine Bentz habite notre commune depuis 2013. En septembre 2022, elle crée avec son fils Kevin l'agence « **Immo Bentz** », 36 rue de Valmartin à Saint-Nom-la-Bretèche.

Christine a une longue expérience dans le domaine de l'immobilier et

une bonne connaissance de son secteur pour avoir déjà créé une première agence en 1999 à Saint-Germain-en-Laye, puis à Mareil-Marly en 2009.

Aujourd'hui, son agence indépendante familiale vous accompagne dans tous vos projets immobiliers (location, vente, estimation de biens et prestations de service, gardiennage), à l'exception de la gestion de biens.

Présente sur « SeLogger.com » et « Superimmo.com » l'agence bénéficie d'une note de satisfaction client de 5 étoiles !

Retrouvez tous les biens à vendre ou à louer sur le site web www.immobentz.fr ou sur Instagram : [immobentz](https://www.instagram.com/immobentz)

Contact : Tél. : 06 88 86 64 80 ou 06 21 91 49 20 Mail : immobentz@gmail.com

Le cocon musical



Beya Barkous,
Musicothérapeute

Le **Cocon Musical** est un espace dédié au bien-être émotionnel, mental et physique, où la musique devient un véritable outil d'accompagnement.

Beya Barkous, musicothérapeute, propose des accompagnements personnalisés au cabinet, à travers la musicothérapie, l'écriture et la relaxation.

La musicothérapie s'adresse à tous, sans avoir besoin de savoir jouer d'un instrument. Elle peut notamment accompagner :

- le stress et l'anxiété
- les difficultés émotionnelles
- les troubles de la concentration
- les enfants présentant une neuro-atypie
- les difficultés relationnelles ou de communication
- les périodes de changement ou de fragilité
- les seniors, notamment dans le cadre de troubles cognitifs

La musique permet de favoriser l'expression des émotions, la relaxation, la confiance en soi, la communication et le bien-être.

Le **Cocon Musical** propose également :

- des ateliers de groupe
- des formations professionnelles en musicothérapie et en éveil musical

Après des études en musicologie, un master en musicothérapie à Paris Descartes et plusieurs formations professionnelles, Beya Barkous accompagne aujourd'hui enfants, adultes et seniors à mieux vivre grâce à la musique.

Site web : www.coconmusical.com

Adresse : 14 allée de la Forêt de Marly
78860 Saint-Nom-la-Bretèche

Une rentrée studieuse tournée vers l'action

Chères Nonnais-Bretêchoises, chers Nonnais-Bretêchois,

Après 6 mois de mandature, le temps de l'installation est passée, place à l'action. Même si nous avons pu (et parfois dû) agir vite sur certains sujets, les premiers mois nous ont permis de prendre nos marques, de nous plonger dans les dossiers, d'apprendre à travailler ensemble - entre élus, avec les agents, avec les autres instances territoriales - et de faire un état des lieux précis de la commune.

Nous lançons désormais un certain nombre de projets, qu'ils soient prévus pour la saison 2026/2027 ou bien sur un temps plus long, à l'échelle de notre mandat, en initiant des groupes de travail thématiques : sécurité, vidéoprotection, stationnement, rénovation thermique des bâtiments publics, adaptation de notre commune aux nouvelles conditions climatiques, assainissement, santé... Certains de ces thèmes feront l'objet début 2027 de comités consultatifs permettant aux Nonnais-Bretêchois de contribuer à une réflexion commune sur l'avenir de notre village. De même, les réflexions collectives sur l'espace JKM vont reprendre, à la lumière des retours partagés par les associations usagères du bâtiment. Le projet de rénovation du terrain de football va entrer en phase opérationnelle d'ici la fin de l'année.

Concernant l'accès à la gare, les discussions avec la Communauté de Communes Gally-Mauldre, avec l'Étang-la-Ville, l'ONF, le Département, la Région, et IDF Mobilités avancent rapidement. C'est également le cas au sujet de la zone du Vivier.

Nous restons à votre écoute pour tout sujet. A ce propos, des rencontres avec les adjoints vous seront proposées prochainement, à l'instar des permanences du Maire.

Tout comme nos chers bambins à l'école, les élus de votre commune connaissent une rentrée studieuse, porteuse de projets enthousiasmants pour tous les habitants.

Les élus du groupe majoritaire « Tous Ensemble pour Saint Nom »

Quand l'égalité hypothèque le futur de nos associations...

La rentrée d'automne est traditionnellement marquée par la reprise de nos activités locales. Après le succès du Forum des associations à l'Espace JKM, notre groupe tient à saluer le travail exceptionnel de nos clubs sportifs, culturels, solidaires et environnementaux. Nos associations sont les véritables piliers de la cohésion, de l'histoire et du dynamisme de Saint-Nom-la-Bretèche. Derrière chaque événement, chaque entraînement et chaque main tendue se cachent des bénévoles formidables qui, par leur temps et leur énergie, font battre le cœur de notre village. Pourtant, ce dévouement se heurte aujourd'hui à un manque de vision et de soutien. Alors que le renouvellement des bénévoles devient difficile face à un nombre d'adhérents toujours plus important, nous attendons de l'équipe municipale des éclaircissements quant à leur vision sur le fonctionnement futur de nos associations et plus précisément sur l'aide que leur apportera la municipalité, le discours de clôture du forum des associations le 5 septembre dernier ne nous ayant pas permis de comprendre complètement les choix opérés d'imposer une stricte égalité théorique au lieu d'une véritable équité. En tout état de cause, il serait fort dommageable que cela mette en difficulté nos associations historiques, qui portent une charge logistique et humaine immense sans bénéficier de l'accompagnement sur mesure dont elles ont cruellement besoin. La démission collective des membres du bureau de notre Conservatoire de Musique et de Danse illustre tristement cette crise. Nous entendons les différents sons de cloche et la diversité des points de vue sur les difficultés actuelles. Mais au-delà des polémiques, notre devoir absolu est de sauver cette institution. La musique et la culture sont indissociables de l'identité de notre village. Misons sur cette période de transition pour travailler ensemble, prendre le temps de se concerter et redonner à notre conservatoire toute la place qu'il mérite. Être force de proposition pour demain, c'est co-construire aujourd'hui un vrai partenariat où la mairie se positionne en facilitateur exemplaire. Valoriser les bénévoles, écouter le terrain et sécuriser nos structures sont nos priorités absolues pour maintenir un village vivant. Merci à toutes celles et ceux qui s'engagent. Nous restons fidèlement à vos côtés.

Vos élus du groupe « Oui ! aujourd'hui et pour demain » : Gilles Studnia, Bérangère Savre, Édouard Leo et Amélie de Saint Mars.

Anticiper et mutualiser demain, ligne de vie pour notre village

Après un été caniculaire qui a profondément redéfini l'ampleur des réponses à apporter au réchauffement climatique, notre village vit cette rentrée 2026 avec un peu plus de fraîcheur. Dans nos écoles, de puissants systèmes de ventilation/brassage ont été mis en place durant les travaux d'été, et nous nous en réjouissons. Mais tôt ou tard notre pays ne pourra plus se contenter d'une lutte passive contre ces violentes vagues de chaleur, qui menacent notre santé, celle de nos enfants et l'activité économique. Dans les bâtiments publics et même au niveau de l'initiative privée, la climatisation et la géo-énergie devront constituer une réponse active. Au plus haut niveau de l'État, de tatillons et obsolètes règlements tels que la RE2020 ralentissent toute autre solution que la lutte passive actuellement en vigueur (isolation thermique, ventilation, végétalisation). Nos communes doivent poursuivre cette politique, mais le moment venu saisir l'opportunité de se protéger activement en ayant recours à la climatisation/géo-énergie. Comme souvent, c'est par le terrain que bon sens, efficacité et solidarité émergent. Chaque année d'ailleurs, nos nombreuses associations démontrent ce potentiel, en proposant aux habitants : loisirs, ressources, lien social, culture, sport, et tant d'autres bienfaits. Elles étaient à l'honneur en cette rentrée à travers le forum des associations, qui a permis de faire connaître leurs activités au plus grand nombre. Pour elles comme pour tous les habitants, se pose déjà la question du nouveau projet de rénovation de l'Espace JKM porté par l'actuelle majorité. Quel que soit le chemin emprunté, nous serons vigilants à ce qu'il n'y ait aucun dérapage budgétaire. Entre instabilité internationale et année présidentielle qui se profile, le contexte n'a jamais été aussi incertain.

Malgré tout, nous sommes heureux de voir que, d'une façon persistante, la question d'un financement intercommunal est envisagée et activement recherchée pour cette infrastructure. Les débats électoraux de ces derniers mois n'auront donc pas été vains. Ce qui semblait être une position fantasque de la part de notre équipe peut demain devenir une réalité concrète. Fidèles à notre programme, qui contenait cette mesure dès janvier 2026, nous soutiendrons toute démarche qui ira dans ce sens. Bonne rentrée à tous !

L'équipe d'Agissons pour Saint-Nom : Thomas Batigne, Dominique Gerbert, Stéphanie Noguès



**POMPES FUNÈBRES
DESSUILLE**

OBSÈQUES • MARBRERIE • PRÉVOYANCE

- ✓ Organisation d'obsèques
- ✓ Souscription de contrat de prévoyance obsèques
- ✓ Travaux de marbrerie funéraire
- ✓ Prestations adaptées à vos besoins

Une équipe dévouée depuis 8 ans, à vos côtés en toute confiance, et disponible dans nos deux agences.




www.pompesfunebres78.fr



01 30 23 09 42
pfm.stnom@orange.fr
 46 rue Charles de Gaulle
 78860 Saint-Nom-la-Bretèche



01 34 83 00 19
pfm.montfort@orange.fr
 18 avenue du Général de Gaulle
 78490 Montfort-l'Amaury





label vue

PRISE DE RENDEZ-VOUS
SUR **Doctolib**

Place de l'Europe St-Nom-la-Bretèche

01 34 62 18 75

Du mardi au samedi
de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h








J-M Peinture

06 07 56 25 62

Peinture intérieur & extérieur

Petits travaux de rénovation

Parquet & Carrelage

jeanmarcpeinture@gmail.com

40 rue Charles de Gaulle
78860 Saint-Nom-La-Bretèche



MENUISERIE CLENET SARL

Maison fondée en 1931 au Vésinet (4 générations)





Spécialiste de la fermeture de l'habitat sur-mesure et de l'aménagement intérieur.

29, avenue de l'Europe - 78400 CHATOU

01 39 76 03 07 www.menuiserie-clenet.com



FERMETURES

PORTES | FENÊTRES | VOILETS | PORTAILS

VOTRE EXPERT EN FERMETURES









WWW.ASFERMETURES.FR

01 30 65 76 19




ON EST LÀ
POUR
VOTRE **BIEN**

VENTE
LOCATION
GESTION
ESTIMATION



- SAINT-NOM-LA-BRETECHE
- FEUCHEROLLES
- DAVRON
- CHAVENAY
- NOISY
- BAILLY



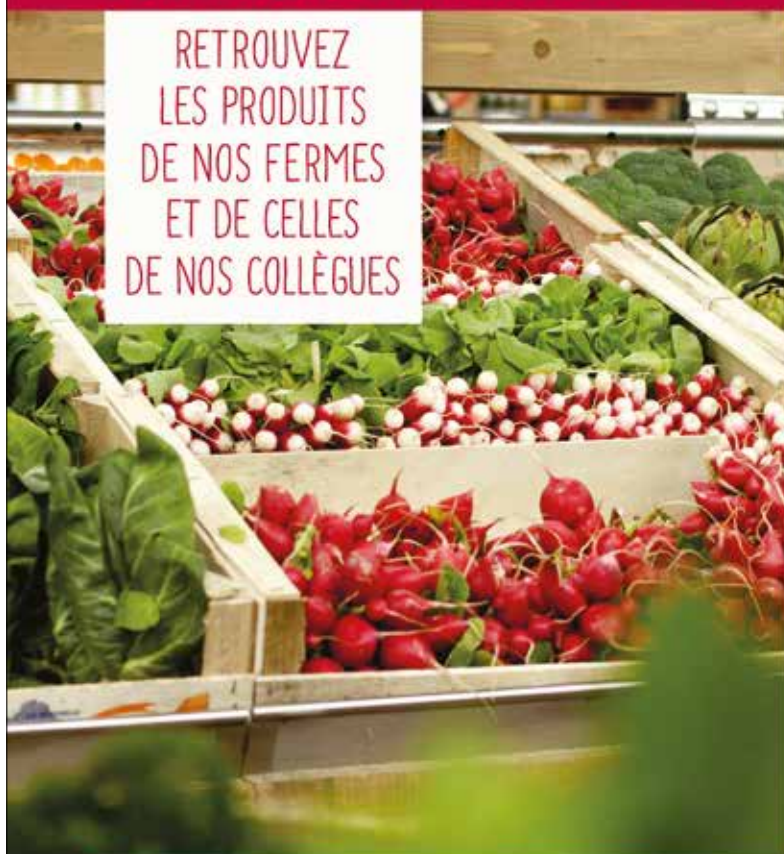
- CHAMBOURCY
- SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
- FOURQUEUX
- AIGREMONT
- POISSY



01 34 62 62 00

CULTIVONS LA PROXIMITÉ !

RETROUVEZ
LES PRODUITS
DE NOS FERMES
ET DE CELLES
DE NOS COLLÈGUES



LES FERMES DE GALLY



LE MARCHÉ • L'ÉPICERIE • LE CAFÉ

Le choix du bon, du sain, du juste

Le marché et l'épicerie des Fermes de Gally rassemblent le meilleur de la production agricole française. L'épicier, la crémère, le caviste, le charcutier et le primeur travaillent en direct avec les producteurs.



20 rue des petits prés - Feucherolles • lesfermesdegally.com